

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
 DE LA COMMUNE DE SAINT-ESTEPHE**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 29 AVRIL 2026**

Nombre de membres en exercice : 19  
 Nombre de membres présents : 17  
 Date d'envoi de la convocation : 16 avril 2026  
 Date d'affichage : 16 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf du mois d'avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-ESTEPHE convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

**Présidente de séance : Michelle SAINTOUT, Maire**

**Présents :** Michelle SAINTOUT, Jean VIANDON, Martine MANDÉ, Thomas LASSALE, Nicole GOUZIL, Jean-Pierre PAOLANTONI, Carmen FAUCHEY, Danielle DA ROCHA, Patricia CÉCINAS, Jacques LEISY, Agnès CHATARD, Benoit GUILLOT, Pierre BRAQUESSAC, Nicolas MIQUAU, Olivier MANEIRO, Céline JOAQUIM, Roxane BASTIDE

**Absents excusés :**  
 Éliane ZAKA procuration à Jacques LEISY, Marc DRUESNE

**Secrétaire de séance :** Thomas LASSALE

**DÉLIBÉRATION N° 04-29042026 :**

**OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2025 - BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Michelle SAINTOUT, Maire, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2025 décide à la majorité de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

**- Résultat de la section de fonctionnement à affecter**

Résultat de l'exercice 2025 : .....	excédent :	87 692,43 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA) : ..	excédent :	<u>298 835,68 €</u>
<b>Résultat de clôture à affecter : (A 1) .....</b>	<b>excédent :</b>	<b>386 528,11 €</b>

**- Besoin réel de financement de la section d'investissement**

Résultat de la section d'investissement de l'exercice : .....	excédent	16 722,93 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA) : ...	excédent :	<u>312 885,12 €</u>
<b>Résultat comptable cumulé : (D001) .....</b>	<b>excédent :</b>	<b>329 578,05 €</b>

Dépenses d'investissement engagées non mandatées : .....	165 050,17 €
Recettes d'investissement restant à réaliser : .....	<u>0,00 €</u>
<b>Solde des restes à réaliser : (D).....</b>	<b>165 050,17 €</b>
<b>(B) Besoin réel de financement .....</b>	<b>0,00 €</b>

**- Affectation du résultat de la section de fonctionnement .....** **386 528,11 €**

<b>Résultat excédentaire (A 1)</b>	
En couverture du besoin de financement (B) dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068) .....	0,00 €
En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 1068)	80 000,00 €

SOUS TOTAL (R 1068) .....	<u>0,00 €</u>
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au cpte 110/ligne budgétaire R 002 du budget N+1) ...	306 528,11 €

**TOTAL (A 1) .....** **386 528,11 €**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté 306 528,11 €	D001 : solde d'exécution N-1 0,00 €	R001 : solde d'exécution N-1 164 527,81 € R 1068 : en couverture du beso réel de financement 0,00 € R1068 : excédent de fonctionnement capitalisé 80 000,00 €

<b>Votants : 18</b> (17 + 1 procuration)		<b>Votes exprimés : 18</b>
<b>Pour : 18</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Maire,  
Michelle SAINTOUT




Le secrétaire de séance,  
Thomas LASSALE



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa notification et de sa réception par le représentant de l'Etat.  
 Acte certifié exécutoire par le Maire compte tenu de sa réception en Sous-Préfecture et de son affichage et sa publication sur le site Internet de la collectivité.*